



Guide de l'ADGCF

FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS d'ÉLECTRICITÉS JAUNES et VERTS

Le 31 décembre 2015 ~~jaunes et verts~~ les tarifs réglementés d'électricité.

Pour aider les collectivités dans leurs démarches de consultation des fournisseurs d'électricité

Ces modèles sont donnés à titre d'exemple, ils seront adaptés en fonction des besoins de la collectivité.

Version du 05/05/2015

Info □ [Courrier aux collectivités - seuils de consultation](#)

Info □ [Guide sur la fin des tarifs jaunes et verts et sur les consultations \(Publié par l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France: ADGCF\)](#)

Info □ [Présentation ADM54 - SDE54 lors des journées d'information sur la fin des tarifs](#)

Info □ [Recherche des fournisseurs sur ma commune](#)

Modèle de documents de consultation selon le montant HT TVA du contrat:

- < 90 000 €HT

[Avis et cahier des charges de consultation](#)

[Annexe au cahier des charges - Bordereau de prix](#)

- compris entre 90 000 et 206 999 €HT

[CCATP valant règlement de consultation](#)

[Acte d'engagement](#)

[Annexe au cahier des charges - Bordereau de prix](#)

- > 207 000 €HT

Avis d'Appel Public à la Concurrence

[Règlement de consultation](#)

[Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières](#)

[Acte d'Engagement accord cadre](#)

[Annexe 1 : Liste des points de livraison](#)

[Annexe 2 : Trame du mémoire technique des candidats](#)

[Lettre de mise en concurrence Marché Subséquent](#)

[Acte engagement Marché Subséquent](#)

[DPGF PRESTATIONS DE SERVICES](#)

[Annexe 3 : BPU marché subséquent](#)

[Annexe 4 : DQE marché subséquent](#)



Accompagnement du SDE54 pour vos consultations

Convention de mise à disposition des moyens et des services du SDE54 :

contact Stéphane CUNAT - 03 83 28 95 80 / 06 71 57 04 68

Les collectivités ayant souscrit ces tarifs devront impérativement consulter les fournisseurs d'électricité sur le marché ouvert.

Le SDE54 a informé les collectivités de cette évolution par un premier courrier que vous trouverez ci-dessous.

[Courrier à l'attention des collectivités. \(Septembre 2104\)](#)

Afin de les accompagner dans l'optimisation de leurs abonnements (baisse de l'abonnement et/ou des consommations),
les collectivités peuvent mandater le SDE54 a demander les informations de consommation au fournisseur EDF
afin de simuler le potentiel d'économies possibles.

Pour cela, il est nécessaire de remplir le mandat ci-dessous pour les points de comptages concernés.

[Formulaire pour mandat](#) .